



# FORMATIONS SYNDICALES

## Année 2017

### STAGE DÉCOUVERTE F.O. et moyens d'action du syndicat du lundi 13 au vendredi 17 février

#### Conditions à remplir par le stagiaire

- ↳ Manifester un intérêt pour l'action syndicale.
- ↳ Etre présenté par son syndicat.

### STAGE COMMUNICATION ORALE du mardi 25 au jeudi 27 avril

#### Conditions à remplir par le stagiaire

- ↳ Avoir effectué le stage Découverte F.O. ou s'engager à le faire rapidement

**OBJECTIF** : Optimiser et développer des facultés d'expression orale dans le contexte syndical. Cette formation concerne des militants ayant une expérience syndicale confirmée. Les participants seront acteurs de leur apprentissage par le biais de mises en situation suivies de débriefings personnels et émotionnels.

### STAGE RÔLE ET FONCTIONNEMENT du C.H.S.C.T. du lundi 26 au vendredi 30 juin

#### Conditions à remplir par le stagiaire

- ↳ Avoir effectué le stage « Découverte FO » sinon s'engager à le faire rapidement.
- ↳ Etre représentant du personnel CHSCT ou Délégué du Personnel investi des missions de CHSCT
- ↳ Etre présenté par son syndicat.

## STAGE DÉCOUVRIR L'ÉCONOMIE

du mardi 3 au jeudi 5 octobre

### Conditions à remplir par le stagiaire

- ↳ Avoir effectué le stage Découverte F.O.

### Objectifs

S'approprier des notions élémentaires d'économie afin de :

- ↳ comprendre et pouvoir expliquer les orientations essentielles de la Confédération,
- ↳ construire et argumenter des revendications dans l'entreprise afin de les négocier.

## STAGE CONNAÎTRE SES DROITS 2

du lundi 27 novembre au vendredi 1<sup>er</sup> décembre

### Conditions à remplir par le stagiaire

- ↳ Avoir effectué le stage Découverte F.O. et moyens d'action du syndicat » et le stage « Connaître ses Droits 1<sup>er</sup> niveau ».
- ↳ Assumer ou s'approprier à assumer un mandat de l'Union Départementale pour assurer une permanence.

## STAGE DÉCOUVERTE F.O. et moyens d'action du syndicat

du lundi 11 au vendredi 15 décembre

### Conditions à remplir par le stagiaire

- ↳ Manifester un intérêt pour l'action syndicale.
- ↳ Être présenté par son syndicat.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION – À RESPECTER SCRUPULEUSEMENT

- **Les demandes d'autorisation d'absence auprès de l'employeur doivent être faites en même temps que l'inscription** auprès de l'UD.  
Nous demandons que **chaque stagiaire retransmette à l'UD une attestation** (modèle joint) indiquant les dates de demande d'autorisation et d'accord de l'employeur.